

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE

Situé au cœur de Dijon, l'Ensemble Scolaire Saint-Michel Les Arcades propose des formations allant de l'école maternelle aux études supérieures (Bac +3) et accueille près de 2 600 élèves dans ses différents établissements, répartis sur plusieurs sites, à Dijon :

- L'école Maternelle et élémentaire Notre Dame (425 élèves).
- L'école Maternelle et Elementaire Sainte Elisabeth de la Trinité située à Chevigny Saint Sauveur (200 élèves).
- Le Collège Saint Michel, (620 élèves) dont une annexe sur le site de Chevigny-Saint -Sauveur.
- Le Lycée, le CFA Les Arcades et le campus Sup'Arcades (environ 1400 élèves et apprentis).

Son projet éducatif se nourrit de l'histoire de l'église locale et des orientations éducatives du Diocèse de Dijon.

Un protocole de collaboration sera élaboré conformément aux textes en vigueur au service du projet éducatif commun fédérant les 3 chefs d'établissements de l'ensemble scolaire.

GRANDES LIGNES DE LA MISSION

En lien avec la tutelle, le nouveau Chef d'établissement aura pour mission :

En tant que coordinateur de l'ensemble scolaire :

- En collaboration avec les deux chefs d'établissement du premier degré, de veiller à l'unité du groupe scolaire et au dynamisme du projet éducatif.
- Dans le même esprit de collaboration avec les deux autres chefs d'établissement et avec le Président de l'OGEC, d'être attentif aux équilibres financiers, aux problématiques d'immobilier et au dialogue social dans le cadre d'une responsabilité partagée.
- De piloter et suivre la mise en œuvre d'un projet de rénovation et de restructuration important des locaux du collège et du lycée de centre -ville.

En tant que chef d'établissement du second degré :

- De piloter le collège et le lycée en impliquant tous les acteurs.
- Au nom de la responsabilité pastorale dont il est investi, de faire vivre le projet éducatif et les priorités éducatives diocésaines.
- De déployer l'animation pastorale de manière explicite et dans un esprit d'accueil de tous.
- De veiller à agir en cohérence et en bonne intelligence avec les autres établissements catholiques de Dijon à travers des temps de concertation et de développements communs.

PROFIL RECHERCHE

Pour mettre en œuvre ces différents aspects de la mission, le candidat expérimenté et bénéficiant si possible d'une expérience de chef d'établissement coordinateur, devra faire preuve :

- D'une réelle capacité au travail collaboratif dans un esprit de dialogue et d'ouverture.
- De dynamisme pour entraîner, impulser, animer, construire dans la perspective du bien commun.
- D'une volonté forte d'incarner le projet éducatif et pastoral par le témoignage et l'engagement personnel.
- D'un management qui doit se traduire dans une attention aux personnes et au climat relationnel et dans un pilotage bienveillant et en cohérence avec les principes de la doctrine sociale de l'église (confiance, accompagnement et respect de la dignité des personnes ...).
- Du désir de mettre en œuvre de façon harmonieuse les orientations du Diocèse de Dijon en relation avec la tutelle diocésaine.

PRECISIONS UTILES

- La rémunération est définie par le statut du chef d'établissement de l'Enseignement Catholique.

Les candidatures sont à adresser par mail avant le 04 avril 2026 :

- DIRECTION DIOCESAINE (à l'attention du Directeur Diocésain) : secretariat21@ddec21-89.fr